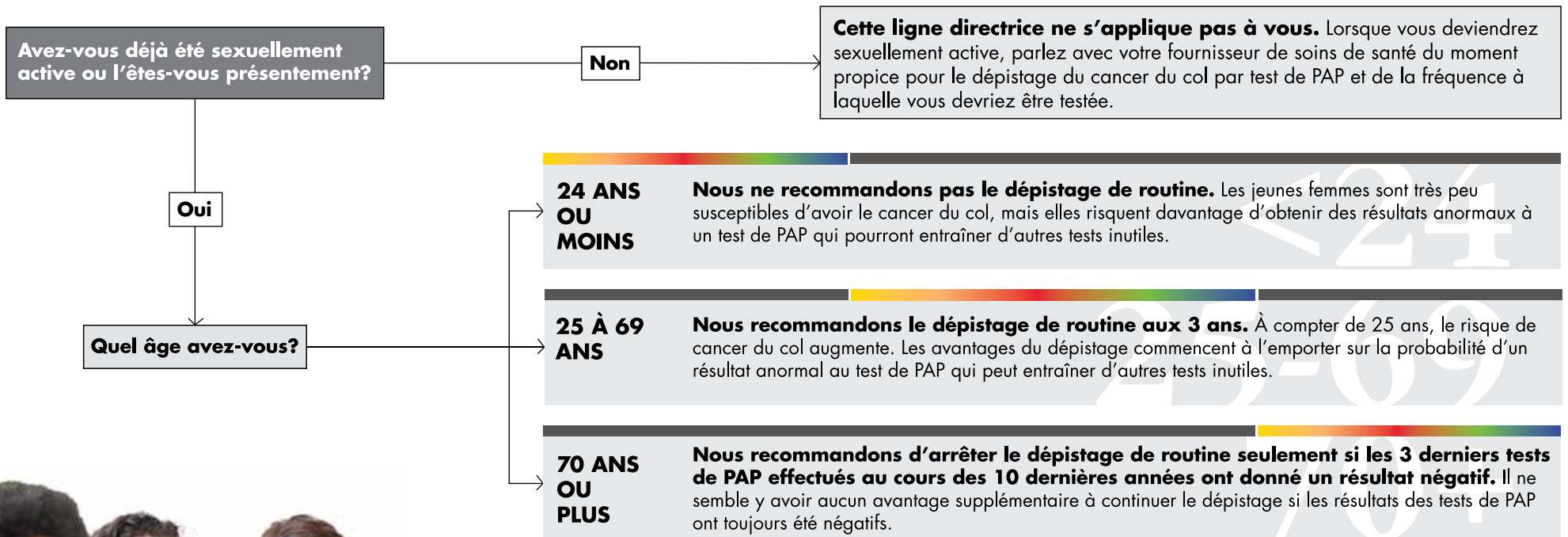


Devriez-vous avoir un test de dépistage du cancer du col de l'utérus?

Le cancer du col est un type de cancer qui fait son apparition dans le col, soit la partie inférieure de l'utérus. Le dépistage du cancer du col se fait au moyen d'un test de PAP qui vise à révéler les changements anormaux dans les cellules du col causés par des virus comme le virus du papillome humain (VPH). Chez quelques femmes, ces cellules anormales évoluent en cancer. Le dépistage du cancer du col peut permettre un traitement précoce qui peut empêcher les cellules anormales d'évoluer en cancer ou guérir le cancer au stade précoce au moyen d'un traitement simple.

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) a mis à jour sa recommandation sur le dépistage du cancer du col afin d'assurer que les femmes tirent les meilleurs avantages possibles du dépistage tout en réduisant les inconvénients, l'inconfort et les tests inutiles. La figure ci-dessous peut vous aider à prendre une décision éclairée sur le moment où vous devez avoir un dépistage du cancer du col par test de PAP. Pour les femmes qui ont été vaccinées contre le VPH, nous recommandons le même calendrier de dépistage, mais elles doivent aussi discuter avec leur fournisseur de soins de santé de la vaccination contre le VPH et de leur risque d'avoir le cancer du col. **Veillez noter que ces recommandations ne s'appliquent PAS aux femmes qui n'ont jamais été sexuellement actives, qui ont subi une hystérectomie totale pour une maladie bénigne (c. à d. non cancéreuse), qui ont déjà reçu un résultat anormal à un test de PAP antérieur ou dont le système immunitaire est affaibli.**



Des renseignements supplémentaires sur le dépistage du cancer du col par test de PAP et les recommandations figurent au verso de la présente page.



Ce qu'il faut savoir au sujet du dépistage du cancer du col de l'utérus

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) recommande que les femmes de 25 à 69 ans se soumettent à un dépistage du cancer du col par test de PAP à tous les trois ans.



J'ai entre 25 et 69 ans. Pourquoi devrais je me soumettre à un dépistage aux trois ans?

Chez les femmes **qui ne se soumettent pas à un test de dépistage**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 100**.

Chez les femmes **qui se soumettent à un test de dépistage aux 3 ans**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 500**.

Chez les femmes **qui se soumettent à un test de dépistage annuel**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 588**.

Après 25 ans, la probabilité d'un diagnostic de cancer du col augmente de façon spectaculaire. Chez les femmes qui ont le cancer du col, 86 % ont de 25 à 69 ans. Le dépistage au moyen d'un test de PAP améliore les chances d'une femme de survivre au cancer du col. Le dépistage plus fréquent qu'aux trois ans n'entraîne probablement aucun avantage supplémentaire et expose les femmes à recevoir plus souvent des résultats de tests de PAP « faux positifs » ou anormaux. Environ 3 % des femmes de plus de 30 ans auront un résultat anormal au test de PAP, à cause duquel il se peut qu'elles doivent se soumettre à d'autres tests inutiles (voir « Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col ? » ci dessous).

Je suis une femme de 24 ans ou moins. Dois je me soumettre au dépistage du cancer du col?

Environ **1%** des femmes qui ont le cancer du col ont 24 ans ou moins.

Les femmes de 20 à 24 ans ont **moins d'une chance sur 500 000** de mourir du cancer du col.

Comme le risque d'obtenir un diagnostic de cancer du col et d'en mourir est si faible pour elles, il est très peu probable que les jeunes femmes bénéficient du dépistage du cancer du col. En outre, environ 10 % des jeunes femmes obtiennent un résultat anormal au test de PAP. Les femmes de 24 ans ou moins risquent donc davantage que les femmes plus âgées de devoir se soumettre à des tests supplémentaires possiblement inutiles (voir « Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col ? » ci-dessous).

Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col?

Un test de PAP révèle parfois la présence de cellules anormales dans le col. Un résultat de test anormal ne signifie pas que vous avez le cancer du col : vous aurez plutôt besoin d'être suivie au moyen de tests de PAP répétitifs ou de tests de suivi supplémentaires comme une colposcopie (examen du col au moyen d'un instrument grossissant) et/ou de biopsies (prélèvement d'un échantillon de cellules au moyen d'un instrument au cours d'une intervention chirurgicale mineure) qui permettront d'analyser des cellules au microscope. Ces tests peuvent causer d'autres préjudices. L'attente de l'issue d'un résultat anormal de test peut être une cause d'anxiété ou de stress.

Informez-vous! Parlez à votre fournisseur de soins de santé pour savoir quand et à quelle fréquence vous devez vous soumettre à un test de dépistage du cancer du col.

